

Associations des employés Travel
Sägereistrasse 20
CH-8152 Glattbrugg

info@avtravel.ch
www.avtravel.ch



Comité directeur

Glattbrugg, 11.06.2025

Procès-verbal de l'assemblée générale AV Travel 2025

Date: Mercredi, 23 Avril 2025

Lieu: virtuel

Ordre du jour

1. Accueil
2. Ouverture de l'assemblée générale
3. Élection du scrutateur
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal du 26.06.2024
6. Rapport annuel du comité
7. Approbation du rapport annuel
8. Comptes annuels 2024 et rapport des réviseurs
9. Décharge de la trésorière et du comité
10. Élections du comité
11. Élections des réviseurs
12. Fixation de la cotisation des membres 2025
13. Demande : Dissolution de l'AV-Travel
14. Divers

1. Accueil

Le président Lukas Rohner souhaite la bienvenue aux membres à la 15e assemblée générale ordinaire. Les membres ont reçu l'invitation et l'ordre du jour. Le délai statutaire de 20 jours pour l'envoi de l'invitation aux membres a été respecté.

Le procès-verbal est rédigé par Lukas Rohner.

2. Ouverture de l'assemblée générale

Lukas Rohner ouvre l'assemblée générale à 18h00 et remercie les participants d'être venus si nombreux.

3. Élection du scrutateur

Lukas Rohner est désigné comme scrutateur.

Dix-huit membres ayant le droit de vote sont présents et la majorité absolue est de 10 voix.

4. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité et sans abstentions.

5. Approbation du procès-verbal du 26.06.2024

Le procès-verbal est approuvé par 17 membres et 1 abstention.

6. Rapport annuel du comité

Brève rétrospective de l'année écoulée par Lukas Rohner :

- Les réunions trimestrielles du comité favorisent l'échange d'informations au sein du comité.
- En décembre 2023, les nouveaux membres de la commission du personnel ont suivi leur cours de base de deux jours.
- Malheureusement, le billet HPBU-6572 n'a pas été entièrement mis en œuvre.
- L'exonération fiscale de l'AV-Travel a été refusée par l'administration fiscale cantonale de Zurich. Ainsi, les documents pour le compte bancaire Migros ont désormais pu être soumis :
 - « Foreign Account Tax Compliance Act » (FATCA) conforme
 - Échange automatique d'informations (EIA) conforme.
- Bien que le nombre de nouveaux membres ait augmenté, le nombre total de membres a de nouveau diminué.

7. Approbation du rapport annuel

Le rapport annuel est approuvé par 17 membres et 1 abstention.

8. Comptes annuels 2024 et rapport des réviseurs

Fabienne Morger, caissière de l'AV-Travel, explique les comptes annuels. Nos seules recettes sont les cotisations des membres. En ce qui concerne les dépenses, nous n'avons plus que deux postes : les frais de tenue de compte de CHF 36 et l'apéro de la 14e assemblée des membres. Nous avons clôturé l'année 2024 avec un excédent de recettes de CHF 1'789.35.

Merci aux réviseurs Gabriela Eigenmann et Olivier Eck.

Les comptes annuels 2024 et le rapport des réviseurs sont acceptés par 15 voix et 1 abstention.

9. Décharge de la trésorière et du comité

La caissière et le comité sont déchargés par 15 voix et 2 abstentions. L'accès au compte de la Banque Migros de l'AV-Travel est réservé au trésorier (Fabienne Morger) et au président (Lukas Rohner) et sera transféré aux futurs membres du comité.

10. Élections du comité

Le comité actuel ne se représente pas. Nous remercions les membres actuels du comité pour leur travail en faveur de l'AV-Travel.

Élection de nouveaux membres :

- Catalina Dolder Présidente - COPE Hotelplan
- Kathrin Stüssi COPE Hotelplan
- Olivia Marty COPE Hotelplan
- Anthony Maag COPE Hotelplan

- Joana Zimmermann COPE Interhome
- Riccardo Pugliese COPE Interhome

Le comité est élu avec 17 voix.

11. Élections des réviseurs

Réélection : Gabriela Eigenmann, Olivier Eck
Les réviseurs sont réélus à l'unanimité.

12. Fixation de la cotisation des membres 2025

La cotisation actuelle reste inchangée à CHF 10.- par an.
La cotisation annuelle est fixée à 10 CHF par 13 voix et 3 abstentions.

13. Demande : Dissolution de l'AV-Travel

La diminution du nombre de membres, la faible participation et les difficultés à régler la succession remettent en question l'existence de l'AV-Travel. Plusieurs interventions soulignent l'importance de l'association des employés Travel. De plus, une CCT avec Hotelplan n'est possible qu'avec une association correspondante. La proposition a été rejetée par 14 voix et 2 abstentions.

14. Divers

La prochaine assemblée générale aura lieu en 2026.

Le président Lukas Rohner remercie tout le monde de sa participation, clôt officiellement la 15e assemblée générale et souhaite à tous une bonne soirée.



Lukas Rohner
Président Syndicat des employés de voyage